



Création de société

Par agriconnect

Bonjour,

Je suis entrain de créer une société SASU dont l'objet social est : Activité de soutien aux cultures et Mise à disposition de main d'uvre. Je souhaiterais savoir si l'entreprise est considérée comme une entreprise agricole ? Faut il remplir le formulaire Cerfa Mo ou Mo Agricole ? Sachant que je ne suis ni propriétaire ni locataire de terres agricoles mais j'interviens en mettant à disposition de la main d'uvre qualifiée.

Merci pour votre Cordialement

Cordialement

Par AGeorges

Bonjour agriconnect,

Il me semble que cela relève des sociétés de placement de personnel intérimaire. Ce que font les personnes placées n'est pas sous votre gestion. Bien sûr, il y a des éléments de qualification qui relèvent de travaux agricoles, mais sur un plan uniquement administratif.

Je n'ai pas trouvé de code APE/NAF restrictif au monde agricole pour cette activité.

A valider.